

Union complète et forte NOTRE ACTION DANS LA RUHR

Jusqu'à présent, le Parlement a eu une attitude d'attente. On se pût à croire que les incidents de la Ruhr, qui se sont produits à la Chambre après le discours du président du Conseil, n'ont pas eu d'importance. Mais, l'essentiel est que l'opinion de M. Poincaré ait été entendue et que l'opinion de M. Poincaré ait été entendue et que l'opinion de M. Poincaré ait été entendue.

La France et la Belgique agissent en plein accord pour réaliser leur droit de punir l'ennemi responsable de la guerre. Elles ne veulent pas se laisser entraîner, en matière de réparations, par les exigences de la Ruhr. Elles ne veulent pas se laisser entraîner, en matière de réparations, par les exigences de la Ruhr.

Que donnera la Ruhr ? Nul ne le sait. Mais la France a engagé dans cette affaire toutes ses responsabilités. Elle a engagé dans cette affaire toutes ses responsabilités. Elle a engagé dans cette affaire toutes ses responsabilités.

CHOSSES VUES A la Chambre

11 janvier 1923. M. Raoul Péret, président, lit son discours. Toutes les allusions à la situation extérieure et à l'occupation de la Ruhr sont saluées par de vifs applaudissements. Rares sont les discours qui ont été si bien accueillis.

M. Raoul Péret termine, comme il veut, par une phrase vibrante que l'on applaudit. Et tout de suite pour couper court à l'enthousiasme, il a pris un papier des mains du secrétaire général de la présidence. Le voilà tout à ses devoirs professionnels.

M. le président. — J'ai reçu de M. le président du Sénat la communication suivante :

Monsieur le Président,
Le Sénat a procédé, dans sa séance du 9 janvier, à l'élection de son bureau définitif, etc., etc.

Les applaudissements sont à peine finis. Depuis un moment, le président Raoul Péret, dans sa modestie si distinguée, ne veut plus les entendre.

Un voisin de tribune, un gentleman accompli, étranger aux choses de la politique, et bon observateur se penche à mon oreille et me dit :

« Ça, c'est vraiment un homme bien élevé. »

JENO.

En troisième page
UN DISCOURS DU CHANCELIER ALLEMAND
DEVANT LE REICHSTAG

La Commission des Réparations reporte au 31 janvier l'échéance du 15 et sa décision sur le moratoire sollicité

L'Allemagne joue vainement la comédie. A l'heure même où elle se déclare en manifestations de gratitude, le monde apprend que l'intransigeance de la France se traduit par une nouvelle commission, par une nouvelle preuve de son désir d'acquiescer à la conciliation. A la demande du délégué français, la commission des réparations ajourne jusqu'au 31 janvier l'échéance du 15, en même temps qu'elle décide sur le moratoire sollicité par le Reich.

L'AFFAIRE DE MEMEL

La conférence des ambassadeurs délibère
Deux torpilleurs français et deux croiseurs anglais sont en route pour la Baltique

Des leaders d'extrême gauche, lituaniens, viennent de plaquer un drapeau sur le territoire de Memel. Ce véritable coup de main constitue une grave atteinte à la neutralité de ce territoire, neutralité qui est assurée par le contrôle d'une commission internationale.

A la conférence de la paix, lorsque fut agitée la question de Memel, le délégué du Lithuanien, M. de Bruckovitch, déclara qu'il ne pouvait pas se résoudre à reconnaître l'annexion de ce territoire par la Lituanie.

La Lituanie convoque, comme débouché sur la Baltique, le port de Memel. Mais, d'autre part, la Pologne qui a besoin de ce port pour la navigation sur la Vistule, ne peut pas se résoudre à l'annexion de ce territoire par la Lituanie.

La conférence des ambassadeurs, présidée par M. Poincaré, a été convoquée à la direction de la conférence de la paix.

Une commission a été constituée pour étudier la situation de Memel. Elle est composée de représentants des grandes puissances, un délégué lituanien, un délégué polonais, un délégué allemand, par sa collaboration économique.

Le rapprochement ne semblait d'ailleurs pas impossible car, de part et d'autre, les intérêts des deux peuples devaient favoriser les cordons d'union.

Et c'est précisément à l'instigation de la conférence des ambassadeurs que le traité de Versailles a été signé. Les Alliés ont accepté de reconnaître le droit de la Lituanie à la possession de ce territoire.

Ce rapprochement ne semblait d'ailleurs pas impossible car, de part et d'autre, les intérêts des deux peuples devaient favoriser les cordons d'union.

Et c'est précisément à l'instigation de la conférence des ambassadeurs que le traité de Versailles a été signé. Les Alliés ont accepté de reconnaître le droit de la Lituanie à la possession de ce territoire.

Ce rapprochement ne semblait d'ailleurs pas impossible car, de part et d'autre, les intérêts des deux peuples devaient favoriser les cordons d'union.

Et c'est précisément à l'instigation de la conférence des ambassadeurs que le traité de Versailles a été signé. Les Alliés ont accepté de reconnaître le droit de la Lituanie à la possession de ce territoire.

Ce rapprochement ne semblait d'ailleurs pas impossible car, de part et d'autre, les intérêts des deux peuples devaient favoriser les cordons d'union.

Et c'est précisément à l'instigation de la conférence des ambassadeurs que le traité de Versailles a été signé. Les Alliés ont accepté de reconnaître le droit de la Lituanie à la possession de ce territoire.

Ce rapprochement ne semblait d'ailleurs pas impossible car, de part et d'autre, les intérêts des deux peuples devaient favoriser les cordons d'union.

Et c'est précisément à l'instigation de la conférence des ambassadeurs que le traité de Versailles a été signé. Les Alliés ont accepté de reconnaître le droit de la Lituanie à la possession de ce territoire.

L'activité de notre mission technique LES INDUSTRIELS DE LA RUHR décident de reprendre les livraisons de charbon

Düsseldorf, 13 janvier. — Une conférence a réuni M. Coste, chef de la mission technique, et les industriels allemands de la Ruhr. Ils ont décidé de reprendre les livraisons de charbon.

Après que M. Coste eut fait l'exposé de la mission dont il est chargé et comment la ligne de conduite du Gouvernement français, les industriels allemands ont décidé de reprendre les livraisons de charbon.

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis en conseil de cabinet, hier matin, au ministère des affaires étrangères, sous la présidence de M. Raymond Poincaré.

A l'issue de la séance, la communication officielle suivante a été faite : « Le président du conseil, les ministres de la guerre et des travaux publics ont décidé de reprendre les livraisons de charbon de la Ruhr et des mines de la région. »

Selon toute vraisemblance, nos mouvements militaires dans la Ruhr sont terminés, au moins en ce qui concerne la première phase des opérations. Elles ne sont, d'ailleurs, point compliquées, et l'on ne peut pas dire qu'elles aient été difficiles.

La seconde phase de l'occupation portait sur les troupes dans la région de Bochum. L'occupation de Bochum et de la région de Dortmund a été terminée.

La commission a communiqué à M. Coste les déclarations que lui a faites, vendredi, M. Coste. Ces déclarations ont été communiquées à la commission de la Chambre.

Une manifestation communiste est autorisée par la Préfecture

La C. G. T. U. et le parti communiste, d'après protestation publique contre les persécution et arrestations, ont décidé d'organiser pour aujourd'hui, à trois heures, sur le terrain des Officiers, à Saint-Ouen, un meeting monstre de protestation contre l'impérialisme déshonoré et contre l'arrestation des militants du comité d'action.

Cette manifestation a été autorisée par la préfecture de police. Les mesures ordinaires ont été prises pour que l'ordre ne soit troublé, ni avant, ni après le meeting.

M. Millerand chez M. Léon Bourgeois

Le président de la République est allé hier matin au Palais-Législatif rendre visite à M. Léon Bourgeois, ministre des finances.

Dans l'après-midi, le président de la République a reçu le baron de Sélys, veldt van Noort, ministre des affaires étrangères.

A LA PRESIDENCE DU CONSEIL

M. Raymond Poincaré, président du conseil, a reçu hier après-midi M. Georges de Léon, ambassadeur d'Espagne, le baron Averna, ambassadeur d'Italie, et M. Gail, garde des sceaux.

Le président du conseil a conféré ensuite avec M. de Lamoignon, ministre des finances, et avec M. de Lamoignon, ministre des finances.

Le président du conseil a conféré ensuite avec M. de Lamoignon, ministre des finances, et avec M. de Lamoignon, ministre des finances.

Le président du conseil a conféré ensuite avec M. de Lamoignon, ministre des finances, et avec M. de Lamoignon, ministre des finances.

Le président du conseil a conféré ensuite avec M. de Lamoignon, ministre des finances, et avec M. de Lamoignon, ministre des finances.

Le président du conseil a conféré ensuite avec M. de Lamoignon, ministre des finances, et avec M. de Lamoignon, ministre des finances.

Le président du conseil a conféré ensuite avec M. de Lamoignon, ministre des finances, et avec M. de Lamoignon, ministre des finances.

Le président du conseil a conféré ensuite avec M. de Lamoignon, ministre des finances, et avec M. de Lamoignon, ministre des finances.

